



Ville de Castelnaudary

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : Commande Publique
Sous matière : Marchés publics

OBJET : Attribution du marché
d'acquisition de véhicules au titre de
l'année 2026

Décision N°2026-148

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026-73 du 21 mars 2026 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n°4,

VU le Code de la Commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1°

VU le règlement intérieur des procédures adaptées approuvé par délibération n°351 en du 15 décembre 2025 : article 7.3.1

CONSIDERANT la nécessité d'acquérir des engins pour le bon fonctionnement de la collectivité,

VU la publicité réalisée dans La Dépêche du Midi en date du 12 mars 2026,

VU l'unique offre reçue pour le lot n°1 « Laveuse » ainsi que les quatre offres reçues pour le lot n°2 « Chariot télescopique », ainsi que les critères pondérés à savoir : Prix des prestations (35%), valeur technique (35%) et délai de livraison (30%)

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 29 mai 2026,

DECIDE :

ARTICLE 1 : de signer :

- Le lot n°1 « Laveuse » avec l'entreprise CMAR sise 49430 DURTAL pour un montant de 62 000€ HT
- Le lot n°2 « Chariot télescopique » avec l'entreprise SAVIM Manutention sise 34290 SERVIAN pour un montant de 65 000€ HT.

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 29 mai 2026

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le **01 JUIN 2026**
ID : 011-211100763-20260529-DEC2026148CP-CC

Le Maire,

Philippe GREFFIER

